



Covid-19 : 40% des personnes ayant répondu à notre sondage estiment que leur entreprise est en danger

jeudi 30 avril 2020, par [lpe](#)

Le 18 avril, nous avons lancé un [sondage en ligne](#) sur votre perception de l'après-crise. Les commentaires ont été nombreux et nous vous en remercions. Les quatre questions posées étaient les suivantes :

1/ Après cette crise, j'envisage de changer d'orientation professionnelle

Vous êtes **16% à avoir répondu oui.**

Secteurs concernés : la culture, le courtage en prêt immobilier, décoration intérieure et vente de matériaux, conseil aux entreprises, marketing... la question du secteur d'activités n'était pas obligatoire.

2/ Quelles habitudes / comportements allez-vous modifier ?

Parmi les réponses les plus récurrentes :

- intégrer une démarche éco-responsable, donner du sens à ma nouvelle vie professionnelle
- réduire au mieux mon impact sur l'environnement en ayant conscience des choix que je fais (plaisir/besoin)
- consommer davantage en local, si possible bio et le moins transformé possible
- passer plus de temps en famille, créer un jardin potager, acquérir plus d'autonomie en énergie renouvelable
- réfléchir à la mise en place du télétravail à 100%
- sortir le moins possible
- changer de travail pour ne plus être "considérée" par ses supérieurs
- profiter de chaque instant, prendre le temps
- être
- favoriser les livraisons à domicile et l'achat sur internet
- moins voyager, plus de France et de train
- prendre plus des nouvelles des proches
- faire attention à la proximité physique dans les espaces publics
- mettre de l'argent de côté pour éviter une nouvelle crise
- produire ses aliments
- continuer à faire du sport 1 heure par jour
- plus de réunions à distance, éviter les déplacements
- repenser le projet d'entreprise en intégrant un nouveau paramètre : la perte totale de visibilité
- plus d'accompagnement des clients, de conseils
- faire très attention à la sécurité sanitaire jusqu'au vaccin
- boycott des produits chinois
- trouver des moyens de se protéger

- formation en ligne
- arrêter de faire la bise
- réinventer son métier, proposer de nouvelles prestations
- privilégier le travail à temps partiel pour conserver du temps en famille et profiter des enfants
- que les entreprises françaises qui fabriquent en Asie soient taxées...

3 et 4/ Cette crise met-elle en péril votre entreprise ? Si oui, quel est votre secteur d'activités ?

Vous êtes donc **40% à avoir répondu oui** pour la crainte concernant la pérennité de votre entreprise. Les secteurs concernés (pour ceux qui ont accepté de l'indiquer) : la communication, la restauration, le bâtiment, la formation, le conseil juridique, l'immobilier, le conseil aux entreprises, le marketing, la décoration intérieure vente de matériaux, les formations agricoles, les services informatiques, ambulances, commerce, services immobiliers, formation en apprentissage, auto-école, communication par l'objet, le tourisme, l'activité de travailleur indépendant dans le digital, le nautisme, conseil à l'international, la photographie, courtage en prêt immobilier, métiers d'art, recrutement insertion...

Merci encore de votre participation. Nous ne manquerons pas de renouveler l'opération qui paraît très instructive. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas ! contact@lepetiteconomiste.com